



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
26 mars 2002  
Français  
Original: anglais

---

### **Rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et les activités du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau**

#### **I. Introduction**

1. Le présent rapport est soumis en application du paragraphe 14 de la résolution 1233 (1999) du Conseil de sécurité en date du 6 avril 1999, dans laquelle le Conseil me priait de le tenir périodiquement informé et de lui soumettre un rapport tous les 90 jours sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et les activités du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BANUGBIS).

2. Dans mon dernier rapport en date du 14 décembre 2001 (S/2001/1211), j'avais signalé que la situation en Guinée-Bissau continuait à soulever des préoccupations et j'avais appelé la reprise du dialogue entre les acteurs politiques à tous les niveaux en vue de la solution de leurs différends, de manière à ce que le pays puisse s'orienter vers la stabilité et le progrès.

3. Après avoir examiné ce rapport, le 8 janvier 2002, les membres du Conseil ont notamment, dans une déclaration à la presse, encouragé le Président Kumba Yala à poursuivre la politique de réconciliation nationale et de dialogue, en tenant compte des normes constitutionnelles en vigueur. Ils ont également encouragé la Communauté économique des États d'Afrique occidentale (CEDEAO) et les dirigeants de la sous-région ainsi que les Amis de la Guinée-Bissau à continuer à jouer un rôle actif et à intensifier leurs initiatives de bons offices en faveur d'une assistance économique et financière, et se sont félicités de l'idée

tendant à organiser une table ronde dès que la situation politique le permettrait.

4. Le présent rapport porte sur l'évolution de la situation depuis mon dernier rapport et met l'accent sur l'engagement pris par le Gouvernement d'intensifier les efforts en faveur du maintien et de l'élargissement des progrès vers la démocratie accomplis à ce jour. Il met également en relief le rôle continu de facilitation du BANUGBIS à l'appui de ces efforts, ainsi que les activités des autres organismes du système des Nations Unies à cet effet.

#### **II. Évolution de la situation politique**

5. Depuis mon dernier rapport, il y a eu des progrès indiscutables dans la consolidation du processus de démocratisation. Aussi bien le Parti de renouveau social (PRS) du Président Yala que le Partido Africano da Independencia da Guiné e Cabo Verde (PAIGC), l'ancien parti du Gouvernement, ont organisé leurs congrès, qui ont élu de nouveaux dirigeants et défini leurs priorités en préparation des élections présidentielles prévues en 2004. Le Premier Ministre actuel, Alhamar N'Tchia Nhasse, a été élu par 399 voix sur 567 pour succéder au Président Kumba Yala en tant que dirigeant du PRS, alors qu'un homme d'affaires influent, Carlos Gomes Junior, ancien Vice-Président de l'Assemblée nationale et ancien conseiller du Président Nino Vieira, a été élu Président du PAIGC par 367 voix sur 600.



6. La reprise des travaux de l'Assemblée nationale le 28 février 2002 a été un autre fait important. Le programme de travail du Gouvernement pour 2002, la législation relative aux procédures gouvernant les prochaines élections des autorités locales, prévues pour juin 2002, le projet de statut des dirigeants et membres des structures de l'État et le projet de loi relatif à l'organisation des tribunaux figurent parmi les 12 points inscrits à son ordre du jour.

7. La libération sous caution, le 13 février 2002, de l'ancien Président de la Cour suprême, de son adjoint et du comptable de la Cour, congédiés le 10 septembre 2001 par décret du Président Yala, a contribué à dissiper certains des nuages qui assombrissaient la vie politique. En outre, répondant aux appels répétés du BANUGBIS, les autorités ont donné l'assurance que les membres de la Cour suprême seraient jugés moyennant un procès équitable.

8. Le 8 février, Fernando Gomes, ancien Président de la Ligue des droits de l'homme et Président en exercice de l'Alliance socialiste de Guinée (parti politique d'opposition), ainsi que le Vice-Président de la Ligue, qui avaient été arrêtés début février, accusés d'avoir détourné des fonds alloués à la Ligue par une fondation des Pays-Bas, ont également été libérés sous caution.

9. Enfin, deux organes de presse indépendants, contraints de suspendre la publication en octobre 2001, le *Correio Guiné-Bissau* et la *Gazeta de Noticias*, ont été autorisés à reparaître.

10. Pourtant, malgré les progrès accomplis, la nouvelle Constitution n'a toujours pas été promulguée. Il faut faire davantage pour promouvoir un dialogue entre les pouvoirs législatif et exécutif. Quelques mesures positives ont été prises, mais l'ingérence de l'exécutif dans des affaires judiciaires, l'inertie du pouvoir judiciaire, l'étouffement des médias privés et l'affaiblissement de la Ligue des droits de l'homme, ternie par un scandale financier et l'arrestation de ses anciens dirigeants, continuent de susciter des préoccupations.

11. La décision prise le 28 février par le Président Yala de nommer M. Antonio Sedja Mam, ancien Procureur adjoint, en tant que nouveau Président de la Cour suprême de justice en remplacement du juge Mario Lopes, décédé quatre jours plus tôt, a ajouté à ces préoccupations et suscité des critiques très vives de la part de l'opposition, qui regroupe une vingtaine de

partis. Par la suite, le Président Yala a déclaré que cette nomination était provisoire en attendant l'élection du Président de la Cour suprême par le Conseil suprême des magistrats.

12. Conscient de ces problèmes, le nouveau Conseil des ministres PRS de 24 membres du Premier Ministre Nhasse, qui était entré en fonctions le 11 décembre 2001, a manifesté sa volonté d'y faire face et d'orienter le pays vers une plus grande stabilité. Dans son programme de travail, le Gouvernement a identifié le renforcement de l'union nationale, de la solidarité interethnique et de la cohésion sociale comme des objectifs politiques primordiaux. Il entend également promouvoir le dialogue, l'harmonie politique et le développement de l'économie sociale avec la participation de toutes les forces politiques et des représentants de la société civile. Le 13 mars 2002, le Premier Ministre, dans un geste sans précédent, a convoqué le corps diplomatique pour l'informer du programme du Gouvernement. Soulignant l'engagement du Gouvernement en faveur des normes et procédures démocratiques, il a lancé un appel à la compréhension et au soutien de la communauté internationale, y compris les institutions de Bretton Woods, qui seraient nécessaires pour atténuer les difficultés économiques et financières actuelles du pays, qui, si elles n'étaient pas réglées, pourraient aboutir à une « explosion sociale ».

13. En même temps, le Gouvernement a commencé une campagne destinée à appeler l'attention de la communauté internationale sur les gros efforts déployés en matière de stratégie de développement, concernant notamment la lutte contre la pauvreté, la transformation du secteur énergétique, l'agriculture, la pêche et le tourisme; le développement de l'infrastructure et la bonne gouvernance.

14. Le 19 février, le Premier Ministre a convoqué une réunion d'un jour entre le Gouvernement et les programmes et organismes des Nations Unies pour discuter du programme du Gouvernement. Du 22 au 24 février 2002, répondant à l'invitation du Gouvernement de la Guinée-Bissau, mon Représentant, ainsi que les membres du corps diplomatique accrédités à Bissau se sont rendus aux frontières de la Guinée-Bissau avec le Sénégal et la Guinée. Les personnes participant à la mission ont noté qu'il était crucial que la communauté internationale s'engage dans un procès de développement après le conflit, et que les autorités de la Guinée-Bissau prennent toutes les mesures

nécessaires pour éliminer les sources de tension sociale et politique et pour consolider la démocratie naissante.

### III. Questions militaires et problèmes de sécurité

15. La situation de sécurité le long de la frontière avec la province sénégalaise de Casamance s'est améliorée, des gardes frontière ayant été déployés à tous les points de passage pour renforcer la sécurité. Les rencontres périodiques entre les chefs de l'état-major des armées sénégalaise et bissau-guinéenne et entre les commandants des zones frontière respectives ont contribué à améliorer la situation.

16. En matière de coopération militaire, on a noté la reprise d'activités multilatérales importantes, y compris, en particulier, un programme de restructuration des forces armées en vue de créer une armée nationale, lancé avec l'assistance de l'Institut portugais de hautes études stratégiques.

17. Le déminage continue, aidé par Humaid et sous la supervision du Centre d'action antimines, organisme responsable de la coordination des activités de déminage. Ce dernier a reçu des Pays-Bas un appui financier d'un montant de 500 000 dollars pour toutes ses activités, y compris la sensibilisation. Le Centre estime que la Guinée-Bissau serait déclarée exempte de mines vers 2004. Au 31 janvier 2001, 3 160 mines et engins explosifs avaient été détruits. Les opérations de déminage seront intensifiées en 2002 une fois que la LUTCAM, organisation non gouvernementale bissau-guinéenne dotée d'un personnel de 70 démineurs, commencera ses activités.

18. S'agissant du programme de démobilisation, de réinsertion et de réintégration du Gouvernement, on a établi une liste préliminaire de 2 738 militaires éligibles y compris une soixantaine d'officiers supérieurs. Le programme, d'un coût estimé à environ 20 millions de dollars, continue à être appuyé par un fonds d'affectation pluridonateur géré par la Banque mondiale. En janvier dernier, la Banque mondiale a noté les progrès accomplis en ce qui concerne le remboursement par le Gouvernement de la Guinée-Bissau des fonds de ce programme, détournés pendant le premier semestre de 2001. À la suite d'un accord entre le Gouvernement et la Banque mondiale, signé en 2001, et l'annonce d'une contribution d'environ 2,5 millions de dollars par le Gouvernement

néerlandais, la Suède a également fait une contribution de 1 million de dollars.

19. Le maintien de l'ordre public demeure un défi majeur, car la police continue de travailler en l'absence de règles de procédure et d'un code de conduite. La plupart de ses 4 408 paramilitaires sont peu formés, alors que les deux écoles de police du pays sont fermées et qu'il n'existe actuellement aucune assistance technique dans ce domaine. En outre, le manque de matériel approprié pour le maintien de l'ordre et de la sécurité publique représente un gros handicap pour la police, qui cherche à faire face aux problèmes de sécurité découlant de la prolifération des armes légères.

20. Pour régler le problème des armes légères, le Gouvernement a décidé de créer une commission nationale pour combattre la prolifération des armes légères, avec l'assistance du Programme des Nations Unies pour le développement, de l'ambassade des Pays-Bas, du BANUGBIS et du Programme de coordination et d'assistance pour la sécurité et le développement (PCASED). Le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat (DAES) a été désigné en tant qu'agent d'exécution de ce programme.

### IV. Droits de l'homme

21. Au cours de la période considérée, le BANUGBIS a continué à entretenir des relations étroites avec les différentes autorités et avec la société civile afin d'observer la situation en matière de droits de l'homme. Avec l'appui de la communauté internationale, il a exécuté un programme de formation et de sensibilisation, portant notamment sur le principe de l'indépendance du pouvoir judiciaire, et a formé des membres d'une commission interministérielle des droits de l'homme. Le BANUGBIS a également continué à aider les autorités à introduire la dimension droits de l'homme dans leurs efforts visant à créer un cadre juridique pour les activités de lutte contre le terrorisme. En outre, en février 2002, on a créé une section des droits de l'homme au sein du Ministère de la justice, qui collabore étroitement avec le BANUGBIS en vue du lancement d'une réforme de l'appareil judiciaire.

22. Une attention particulière a été accordée à la protection des droits des 47 militaires arrêtés à la suite

de la tentative de coup d'état qui aurait eu lieu le 2 décembre 2001. Ils sont actuellement détenus sans jugement dans diverses casernes militaires et la récente reconstitution du tribunal militaire, qui n'a pas fonctionné depuis 1981 et n'a pas de code de procédure, soulève de graves préoccupations quant au respect des droits des accusés. Pour vérifier les conditions de détention, le 20 février 2002, mon Représentant s'est rendu dans les centres de détention et, à l'issue de la visite, a recommandé aux autorités judiciaires de faire tout leur possible pour que ces affaires soient traitées conformément à la législation en vigueur.

23. Des progrès considérables ont été accomplis en matière de droits des réfugiés. En coopération avec le Ministre de l'intérieur, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a organisé un stage de formation à l'intention des membres de la Commission pour la protection et la promotion des droits des réfugiés. Dans le cas concret des réfugiés de Casamance, le HCR a organisé une mission qui a recensé les 6 500 réfugiés vivant au nord du pays. De leur côté, les autorités ont créé une Commission nationale des réfugiés pour faire face aux problèmes dans ce secteur.

24. En ce qui concerne la promotion des droits des femmes, UNIFEM-Dakar et le PNUD ont organisé, en collaboration avec le Gouvernement, divers séminaires sur le rôle des femmes en Guinée-Bissau. Une campagne de sensibilisation visant à démarginaliser les femmes dans tous les secteurs se poursuivra.

## V. Aspects économiques et sociaux

25. Malheureusement, l'économie du pays continue à souffrir des problèmes de liquidités dans le secteur privé et du désinvestissement provoqué par la récente guerre. Le programme d'audit interne des arriérés, qui devait permettre une reprise de l'activité économique, n'a pas été exécuté en raison des difficultés survenues en matière de négociations sur la dette, alors que la fermeture de la Banque internationale de Guinée-Bissau, suivie de celle de la Banca Totta & Açores, a encore davantage réduit les possibilités de crédit. Cette situation a fait baisser nettement les prévisions relatives aux recettes de l'État. À l'heure actuelle, les recettes mensuelles sont de l'ordre de 300 000 dollars, niveau le plus faible depuis la fin de la guerre et ne représentant qu'un tiers des besoins de dépenses.

26. Le Gouvernement a annoncé qu'il entendait lancer un programme d'urgence de reconstruction de l'infrastructure socioéconomique de base et qu'il passerait à la mise en oeuvre de stratégies effectives destinées à jeter les bases d'un développement durable et autonome. Le programme de développement de la gouvernance, d'une durée d'un an, l'élaboration d'un cadre stratégique à moyen terme de lutte contre la pauvreté, le programme national de bonne gouvernance et le programme d'infrastructure font partie de ces efforts.

27. En informant les membres du corps diplomatique, le chef d'une mission du Fonds monétaire international (FMI) qui s'était rendue en Guinée-Bissau pendant la première quinzaine de mars 2002, a exprimé son inquiétude devant la situation économique et financière actuelle et a signalé que le faible niveau des recettes, et le coût croissant des salaires et des traitements, provoquaient des arriérés. Alors que l'on continue à s'inquiéter de la gestion financière, le Gouvernement et le FMI ont continué leurs discussions quant à la manière de remettre le programme économique du Gouvernement sur les rails et de l'appuyer moyennant l'assistance financière du FMI et des autres donateurs.

## VI. Observations

28. J'estime que dans l'ensemble, on constate une légère amélioration en ce qui concerne la situation politique et la gouvernance, bien que certains aspects cruciaux continuent de susciter des préoccupations. Je me félicite de la promesse du Gouvernement du Premier Ministre Alhamara N'Tchia de promouvoir les droits de l'homme et l'indépendance du pouvoir judiciaire. J'espère que l'engagement du Gouvernement sera reflété dans la réalité et que la communauté internationale réagira de manière appropriée. Après les cycles de violence et de paralysie des dernières années, on a désormais des raisons réelles de penser que le pays pourra avancer, en dépit de ses graves difficultés.

29. Je me réjouis de noter que le programme de démobilisation a repris. J'invite le Gouvernement de la Guinée-Bissau et les donateurs internationaux à faire tout leur possible pour aborder avec détermination l'exécution des plans actuels de démobilisation et la restructuration des forces armées. Pour garantir une stabilité durable, il est essentiel de créer des forces armées professionnelles modernes placées sous un

contrôle civil démocratique, dûment rémunérées et équipées pour répondre aux besoins authentiques de la Guinée-Bissau.

30. Étant donné les ravages causés par la guerre et l'extrême pauvreté qui afflige la vaste majorité de la population, le Gouvernement fait face à trois grands défis : rétablir la confiance parmi ceux qui ont voté pour le changement à l'occasion des élections qui ont suivi le conflit, rassurer la communauté internationale en procédant aux réformes économiques, financières et sociales nécessaires, et exercer les fonctions souveraines de l'État.

31. L'état déprimé de l'économie a abouti à une baisse sévère des recettes fiscales et autres. Il est impossible pour le Gouvernement d'équilibrer le budget. Il est donc essentiel d'apporter un appui budgétaire direct pour aider à compenser le déficit chronique des finances publiques et pour garantir un niveau minimum de fonctionnement de l'État. Cet appui, qui selon le FMI pourrait être de l'ordre de 3 millions de dollars, aiderait également à relancer l'économie stagnante. Une nouvelle aide massive est nécessaire pour relever l'infrastructure économique, sociale et culturelle; à son tour, ce relèvement est essentiel à la reprise effective de l'activité économique. Il faudra également fournir une assistance technique d'envergure aux principales institutions de l'État.

32. Je me réjouis donc de la perspective de la convocation, au cours de l'année, d'une table ronde du PNUD sur la Guinée-Bissau. Entre-temps, je souhaite encourager tous les États et organisations intéressés à accroître leur assistance bilatérale dans ces domaines, et je propose qu'un cadre pour les consultations entre les partenaires de développement et le Gouvernement soit mis en place le plus rapidement possible.

33. Étant donné l'engagement manifeste du Gouvernement de la Guinée-Bissau en faveur d'une coopération active avec la communauté internationale pour améliorer la situation dans le pays, je recommande que mes futurs rapports périodiques au Conseil soient soumis tous les six mois, au lieu des trois mois qui correspondent à la pratique actuelle. Entre deux rapports, le Conseil serait tenu au courant de tout fait nouveau important.

34. En conclusion, je voudrais exprimer ma vive gratitude à mon ancien Représentant en Guinée-Bissau, Samuel C. Nana-Sinkam, qui a oeuvré inlassablement pendant quatre ans pour promouvoir la paix en Guinée-

Bissau. Mon nouveau Représentant en Guinée-Bissau, David Stephen, est entré en fonctions le 1er février 2002.